

Chaque cas de collègue est unique. Chaque collègue nécessite donc une stratégie personnelle.

Mais voici quelques exemples de cas pratiques d'ordonnement des vœux, pour vous aider à mieux comprendre comment ordonner ses vœux.

Petit lexique : ETAB = établissement / COM = commune / GEO = groupement de communes / DEPT = tout poste fixe dans le département / ZR = Zone de remplacement / ZRD = Toute zone de remplacement du département.

Cas de Mathilde.

Mathilde est une stagiaire en anglais. Elle a 14 points. Elle souhaite rester autour de Grenoble et voulant éviter le nord de la Haute-Savoie et l'Ardèche.

Les années précédentes les barres étaient assez faibles en Isère, mais surtout l'année dernière, il y avait des postes vacants en Haute-Savoie.

Les conseils du SE-Unsa : attention à la procédure de l'extension. Mettre quelques vœux « rêvés ». Faire des vœux larges et choisir à la fin « le moins pire » des cas de figure auquel je peux le plus m'attendre.

1.	ETAB de Grenoble (14)	6.	GEO PONTCHARRA (14)	11.	ZRD Isère (14)	16.	DEPT Savoie (14)
2.	ETAB de Grenoble (14)	7.	GEO Voiron (14)	12.	GEO Valence (14)	17.	ZRD Savoie (14)
3.	COM Grenoble (14)	8.	ZR Grenoble (14)	13.	ZR Valence (14)	18.	GEO Bonneville (14)
4.	GEO Grenoble (14)	9.	ZR Voiron (14)	14.	DEPT Drôme (14)	19.	ZR Annecy (14)
5.	COM Voiron (14)	10.	DEPT Isère (14)	15.	ZRD Drôme (14)	20.	ZR Cluses (14)

Cas de Pierre.

Pierre est professeur d'anglais en poste à La Motte Servolex depuis 1 an. Il est marié, 1 enfant et sa femme travaille sur Annecy. Il souhaite se rapprocher d'Annecy, tout en évitant absolument le Nord de la Haute-Savoie.

Les conseils du SE-Unsa : alterner vœux précis et vœux larges au sein d'une même entité géographique à partir du GEO d'Annecy. Ne pas mettre de zones incluant les postes non voulus, c'est à dire le nord de la Haute-Savoie et donc ne pas jouer les points de séparation qui ne sont comptabilisés que sur les vœux départements.

1.	ETAB d'Annecy (55)	6.	COM Alby-s/-Chéran (55)	11.	ETAB de Sillingy (55)	16.	GEO Aix-les-B. (305,2)
2.	ETAB d'Annecy (55)	7.	COM Poisy (55)	12.	COM Rumilly (55)	17.	ETAB Groisy (55)
3.	COM Annecy (55)	8.	ETAB de S' Jorioz (55)	13.	Etab Entrelac (55)	18.	ETAB Cruseilles (55)
4.	COM Annecy-le-V. (55)	9.	ETAB de Thônes (55)	14.	GEO Annecy (305,2)	19.	ETAB La Roche s/ F. (55)
5.	COM Argonnay (55)	10.	COM Meythet (55)	15.	COM Grésy sur Aix (55)	20.	ZR Annecy (305,2)

Cas de Lucie.

Lucie est professeur de SVT, entrante dans l'académie, échelon 4, avec 2 ans d'ancienneté. Elle a un rapprochement de conjoint sur Montélimar, sans séparation. Elle souhaite avant tout être au plus prêt de Montélimar, quitte à être moins précis dans le choix de ses vœux.

Les conseils du SE-Unsa : Ne mettre que des vœux bonifiés car ainsi en cas d'extension Lucie bénéficiera d'un plus gros barème (on part en extension avec son plus petit barème).

1.	GEO Montélimar (218,2)	6.	ZR Aubenas (218,2)	11.		16.	
2.	GEO La Voulte (218,2)	7.	DEPT Drôme (218,2)	12.		17.	
3.	GEO Aubenas (218,2)	8.	DEPT Ardèche (218,2)	13.		18.	
4.	GEO Valence (218,2)	9.	ZR Valence (218,2)	14.		19.	
5.	ZR Montélimar (218,2)	10.	ZRD Ardèche (218,2)	15.		20.	

Cas de Bilel.

Bilel est professeur de math, stagiaire avec un rapprochement de conjoint sur Chambéry et une année de séparation. Il souhaite être sur Chambéry, Aix les Bains, Annecy, en évitant Grenoble et surtout le Drôme et l'Ardèche, tout en souhaitant rentrer tous les soirs.

Les conseils du SE-Unsa : Alterner vœux précis et vœux larges, en commençant par les vœux rêvés, puis espérés. Élargir ses vœux pour enfin terminer par « le moins pire » des cas de figure auquel je peux le plus m'attendre et gérer mon extension.

1.	ETAB de Chambéry (14)	6.	ETAB Grésy sur Aix (14)	11.	ZR Chambéry (164,2)	16.	DEPT 73 (239,2)
2.	COM Chambéry (14)	7.	GEO Aix les Bains (164,2)	12.	ETAB Saint Pierre d'Albigny (14)	17.	GEO La Tour du Pin (14)
3.	COM La Motte S (14)	8.	ETAB Novalaise (14)	13.	GEO Albertville (164,2)	18.	ZRD 73 (239,2)
4.	COM Aix Les bains (14)	9.	GEO Novalaise (164,2)	14.	GEO Pontcharra (164,2)	19.	DEPT 38 (239,2)
5.	GEO Chambéry (164,2)	10.	GEO Annecy (14)	15.	GEO S ^t -Jean-de-M. (14)	20.	DEPT 74 (239,2)

Attention : le barème pris en compte est susceptible de changer, la circulaire intra n'étant pas sortie au moment de l'élaboration du document.